

TRAVAILLER EN PRODUCTION CHEZ AFFI, C'EST AVOIR ACCÈS À UNE FOULE D'AVANTAGES :



Assurance collective et REER collectif avec participation de l'employeur

- \circ Médicaments et rendez-vous médicaux couverts à 80 %
- Invalidité longue durée
- Assurance vie
- Couverture en cas de décès
- Employeur cotise automatiquement 2 %
- Si l'employé cotise 1%, l'employeur cotise 1% supplémentaire



Cours et formations pour employés avec limitations fonctionnelles

- -Achat et consommation
- -Planification budgétaire)
- -Interactions au quotidien
- Relation harmonieuse
- -Sexualité et respect
- -Vie locative
- -Alimentation au quotidiee



Activité d'entreprise avec souci du mieux-être

- Ma boîte à lunch à outil
- Massage sur chaise
- Évènement d'été
- Reconnaissance et plaisir pour célébrer la fin de l'année



Horaire de travail

- o Du lundi au vendredi
- o Poste temps plein et temps partiel

Augmentations salariales annuelles

- Salaire au-dessus du salaire minimum
- Possibilité d'avancement
 - Chef d'équipe
 - Postes spécialisés
 - (soudure, électronique, distribution, etc.)



Programme d'aide aux employés



Environnement de travail adapté



Congés payés pendant la période des fêtes



Usines climatisées, propres et éclairées



Arrêt d'autobus à proximité



Stationnement à proximité

